

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1894)
Heft: 1

Artikel: Rapport de la Commission de gestion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Thorens, rapporteur, est heureux de constater la bonne marche suivie par notre Société pendant l'année 1893. Les séances ont été très intéressantes. La bibliothèque est tenue avec beaucoup d'ordre. Les finances sont dans un état prospère. La Commission conclut en adressant aux membres du Comité ses félicitations et ses sincères remerciements.

4° Election du Comité.

MM. *Constantin, Pautry, Sigg, Mégard, Hunsinger, Baatard et Levant*, membres du Comité sortant du charge, sont réélus. M. *Baatard* est réélu président.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1894.

Sont élus : MM. *Favas, Thorens, Compagnon Emile, Vaucher, Wichmann*.

6° Propositions individuelles.

M^{me} *Albaret* demande s'il ne serait pas opportun de convoquer le corps enseignant primaire en séance plénière pour discuter l'idée de la garantie par l'Etat d'une pension minimum aux membres de la Caisse de prévoyance. Cette motion provoque une discussion à laquelle prennent part MM. *Favas, Constantin, Hunsinger, Sigg* et le Président.

M. *Baatard* fait observer à M^{me} *Albaret* que l'idée de la garantie d'un minimum de la pension par l'Etat est contenue dans les propositions qu'il a eu l'honneur de présenter à l'Assemblée générale de la Caisse de prévoyance, le 23 mars dernier, propositions sur lesquelles une commission devra rapporter dans l'Assemblée générale ordinaire de fin mars prochain.

M. *Hunsinger* estime que, vu leur importance, les propositions de M. *Baatard*, devraient faire l'objet de trois débats, ce qui nécessiterait deux assemblées générales de la Caisse de prévoyance.

M. *Sigg* dit que le travail de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi sur l'Instruction publique est passablement avancé, et que le temps presse, si l'on veut que la question de la Caisse de prévoyance soit réglée en même temps que les autres.